



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023

Article L. 2121-25 du CGCT

N° Délibération	Intitulé de la délibération
<b>INSTANCE</b>	
2023.00073	Renouvellement d'un membre du Centre de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (CPRH).
<b>FINANCES</b>	
2023.00074	Mise en place de la fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement au 1er Janvier 2024 sur le budget principal de la Ville.
2023.00075	Convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU).
<b>COMMANDE PUBLIQUE</b>	
2023.00076	Avenant n° 2 au contrat de délégation de service public pour la restauration municipale de la ville de Bussy-Saint-Georges.
<b>GRANDS PROJETS</b>	
2023.00077	Groupe scolaire n°13 - Acquisition de l'emprise foncière nécessaire à la réalisation de l'équipement.
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
2023.00078	Transformation de poste par intégration directe – ATSEM.
2023.00079	Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture suite à la réussite d'un concours.
2023.00080	Création d'un poste de référent santé, et accueil inclusif (RSAI) et responsable sanitaire et technique des structures municipales de la petite enfance (RST) (H/F).
2023.00081	Transformation de grade d'un responsable à la Direction de l'urbanisme
2023.00082	Suppressions de postes suite au transfert du personnel de la médiathèque vers la CAMG.
<b>PETITE ENFANCE / PÉRI ET EXTRASCOLAIRE</b>	
2023.00083	Évolution des modalités de facturation des activités petite enfance, péri et extrascolaires.



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023

Article L. 2121-25 du CGCT

N° Délibération	Intitulé de la délibération
<b>SPORT ET VIE ASSOCIATIVE</b>	
2023.00084	Convention tripartite pour la création et le fonctionnement d'une école Multisports associative.
2023.00085	Subvention exceptionnelle à une association.
<b>JEUNESSE</b>	
2023.00086	Règlement intérieur de l'accueil ados modifié.
2023.00087	Attribution d'un lot dans le cadre du concours photo organisé pour la campagne Mois sans tabac.
<b>CULTUREL</b>	
2023.00088	Attribution d'un prix dans le cadre du projet artistique « Appel aux graphistes ».
<b>DIVERS</b>	
	Information des membres du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

A Bussy-Saint-Georges le **26** SEPT 2023

Le Maire,

Yann DUBOSC

